

ÉLECTIONS RÉGIONALES
14 ET 21 MARS 2010

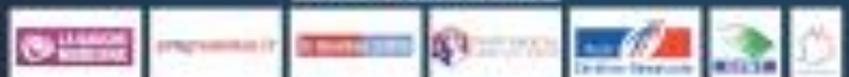
**LA FRANCE CHANGE,
L'Auvergne
DOIT CHANGER AUSSI.**

Alain MARLEIX

Brice HORTEFEUX

Marie-Agnés PETIT

Daniel DUGLERY



www.marleixpouurlauvergne.com

LE SERMENT AUVERGNAT

Samedi 23 janvier 2010

NOS HUIT PRIORITES POUR CHANGER L'AUVERGNE !

EN AVANT L'AUVERGNE, ENSEMBLE POUR VOUS !

Priorité 1 : L'emploi, grande cause régionale : Pour une Région de solidarité et de compétitivité. Appréhender la sortie de crise.

- ⇒ Mise en place de **contrats de compétitivité pour les bassins d'emploi de la région,**
- ⇒ **Renforcement des aides aux entreprises** par des dispositifs fiables et lisibles,
- ⇒ Création d'un **Fond Auvergne Croissance Innovation (FACI)** pour soutenir l'innovation dans les PME-PMI,
- ⇒ Pour les zones rurales mise en place de **pôles de l'Innovation Durable et Rurale,**
- ⇒ **Création de 5000 emplois dans le secteur du service aux entreprises et aux particuliers, avec la mise en place de contrat nouveau métier, volet régional du CTP.**
- ⇒ **Soutien à la mise aux normes environnementales des entreprises,**
- ⇒ **PACTINDUSTRIE,** prime pour le développement des entreprises innovantes et l'acquisition de nouveaux outils de production.
- ⇒ Soutien au commerce et à l'Artisanat (cession-transmission)
- ⇒ Réimplantation du commerce de proximité en centre ville
- ⇒ Remise aux normes des installations
- ⇒ Apprentissage
- ⇒ **Maisons du développement économique et de l'emploi » :** mise en place d'un guichet unique commun à toutes les collectivités, organismes publics et chambres consulaires pour faciliter le développement des PME. Ce guichet unique disposerait d'un réseau de « maisons » par bassin d'emploi. Il s'agit de mettre en place une *Small Business Administration* régionale.
- ⇒ **Accroître le potentiel touristique** de l'Auvergne, secteur clé de l'économie régionale.
- ⇒ Renforcement de la capacité, de la qualité et de l'accessibilité de l'hébergement.
- ⇒ **Professionnalisation** des acteurs, promotion offensive du tourisme et de l'accueil, aide à l'investissement et développement des produits tourisme, week-end et courts séjours,

L'agriculture est un secteur économique à part entière. Nous proposons un Pacte Agricole sur 10 ans.

5 priorités pour l'Agriculture de l'Auvergne du XXIème siècle :

- ⇒ Assurer la modernisation des outils de production agricole et agroalimentaire,
- ⇒ Accompagner les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires dans mutations :
 - à leurs différents stades de développement (dont l'installation)
 - en cas de crise sectorielle, sanitaire, climatique,
- ⇒ Favoriser les projets créateurs de valeur ajoutée, d'innovation et d'emploi et conforter les filières de diversifications (agrotourisme, énergie durable, etc...),
- ⇒ Mettre en capacité les acteurs pour s'adapter aux mutations (acquisition de compétence, formation initiale et continue),
- ⇒ Mise en place de pôles de compétence dans les lycées agricoles. Les lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat **et les Maisons Familiales et Rurales seront soutenues dans leurs projets d'investissement et d'équipement.**

Priorité 2 : L'éducation et la formation : Au service des jeunes de l'insertion et de l'avenir : Pour une Région interventionniste.

1/ Education

- ⇒ **Plan lycées 2020** (modernisation des établissements publics et privés) dans le cadre d'une charte régionale des éco-lycées.
- ⇒ Objectif d'au moins un lycée « passif » avant 2014
- ⇒ **Réhabilitation de tous les internats**, abondamment régional au développement des internats d'excellence,
- ⇒ Modernisation de l'équipement des lycées professionnels,
- ⇒ Aide à la **mobilité des jeunes lycéens à l'international**,
- ⇒ **Aide au rattrapage scolaire**,
- ⇒ Création d'un « **CNAM lycées** » pour les jeunes en lycée professionnel,
- ⇒ **Ticket cantine scolaire**, développement de menus bio et équilibrés.
- ⇒ Formation des personnels de cuisine
- ⇒ **Chèque jeune lycéen**,
- ⇒ **Formation des personnels des lycées**,
- ⇒ **Une Bourse de stage pour chaque lycéen et étudiant**,
- ⇒ **Équiper de vidéoprotection toutes les sorties de lycée d'ici 2014.**

2/ Formation professionnelle

Il faut conserver les jeunes et assurer la relève

- ⇒ **Objectif « 1 jeune sur 5 en alternance »**
- ⇒ Assurer la **relève en privilégiant la transmission des savoirs**, développement du tutorat en entreprise, « Contrat relais métier »
- ⇒ **Chèque VAE** pour la prise en charge de l'accompagnement et des éventuels formations complémentaires,

- ⇒ Offrir aux apprentis ayant subi une rupture de contrat d'apprentissage en dernière année de diplôme, de terminer leurs formations sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle,
- ⇒ Lancement d'un **Plan régional d'informations, d'orientation et d'accompagnement** permettant la professionnalisation des intervenants,
- ⇒ Tout programme d'aide économique sera accompagné d'un programme de formation pour les salariés en postes ou/et les salariés à recruter,
- ⇒ Création d'un passeport **compétence Auvergne pour les jeunes** dès la formation initiale,
- ⇒ Mise en place de **contrat de retour à l'emploi** pour les personnes les plus éloignées de l'emploi en relation avec les Conseils généraux,
- ⇒ Création de **4000 emplois « génération Auvergne »** sur 4 ans en lien avec les aides économiques aux entreprises, les contrats de compétitivité. « Contrat premier métier »

Priorité 3 : Garantir l'efficacité des territoires : un partenariat sans exclusive. Pour une Région de proximité.

- ⇒ Reconnaissance de la **vocation de chaque territoire et renouer le dialogue avec toutes les collectivités,**
- ⇒ Mise en place de **contrats de Bourgs centres** pour aider l'investissement des communes en tant que pôle de service,
- ⇒ Révision des contrats Auvergne+,
- ⇒ Aide spécifique aux communes les plus défavorisées,
- ⇒ Création d'un dispositif service + pour développer les initiatives de service, et **Plan de développement des Relais Services Publics dans les zones rurales et les secteurs urbains défavorisés**
- ⇒ **Contrat ville moyenne** pour renforcer l'attractivité et l'équipement des villes sous – préfectures,
- ⇒ Aide à l'ingénierie de projet,
- ⇒ Renforcement du soutien aux 6 agglomérations comme tête de réseau métropolitain,
- ⇒ Création d'un **prix « Auvergnagglo XXIème siècle »** primant les projets innovants,

Priorité 4 : L'Auvergne terre de projets, une Région d'avance, bien dans son siècle : pour une Région actrice, initiatrice et d'ouverture.

1/ Nos grands projets

- ⇒ **Préparer** et participer activement à la **venue du TGV**, lequel doit desservir les villes du Nord de l'Auvergne et Clermont-Ferrand, adapter les relations ferroviaires des villes d'Auvergne sur Clermont-Ferrand pour améliorer les temps de parcours sur Paris où que l'on soit,
- ⇒ Création d'un **Centre International d'Aide Humanitaire** lié aux catastrophes naturelles.
- ⇒ Création d'un **Institut français des Métiers du Développement durable**

2/ L'ouverture de l'Auvergne

- ⇒ **Achever l'ouverture routière de l'Auvergne, engagement de la Région sur les grands axes routiers nationaux aux côtés de l'Etat, et de négociation du PDMI**
- ⇒ Améliorer le réseau ferroviaire, Plan d'amélioration et d'accessibilité des gares, remplacement et modernisation des matériels trop anciens,
- ⇒ **Développer la politique régionale multimodale. Mise en place du billet unique avec une offre d'horaire coordonnée et une politique tarifaire attractive,**
- ⇒ Développer les réseaux et usages des TIC, Finaliser la couverture en haut débit et lancer un plan « très haut débit » avec l'Etat dans le cadre du Grand Emprunt.

3/ L'enseignement supérieur : Pour la réussite des jeunes et gagner la bataille de l'excellence

- ⇒ S'engager pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- ⇒ **Faire du PRES un lieu de rassemblement de toutes les structures de l'enseignement supérieur et de la recherche,**
- ⇒ Développement des antennes universitaires,
- ⇒ Instauration d'un **contrat de confiance avec les étudiants,**
- ⇒ Mise en place d'un **forum étudiants** au titre du financement du Campus prometteur des sites universitaires,
- ⇒ **Prêt à taux zéro pour les étudiants,**
- ⇒ **Aide au logement étudiant.** Soutenir le développement de logements adaptés et de qualité pour les étudiants et les apprentis sur l'ensemble de l'Auvergne
- ⇒ **Aide à l'embauche des BAC +3, BAC+5 et BAC+8** dans les entreprises régionales, au titre du Contrat Premier Métier,
- ⇒ Soutien à la recherche finalisée orientée vers le transfert de technologie et la création d'entreprise,
- ⇒ **Organisation d'Assises annuelles de la recherche,**
- ⇒ **Création d'un Institut international de la douleur.**

Priorité 5 : Le projet métropolitain

- ⇒ Favoriser la **constitution d'une métropole d'équilibre au centre de la France,**
- ⇒ Etudes sur les opportunités de l'arrivée du TGV à Clermont-Ferrand en termes d'organisation et d'amélioration des équipements et mise en place d'un programme dédié aux équipements,
- ⇒ Création d'une **charte de haute qualité urbaine,**
- ⇒ Mise en place d'un schéma des zones d'activités métropolitaines,
- ⇒ Création **d'un Campus international et d'un Hôtel d'entreprises High Tech,**
- ⇒ Développer l'offre aéroportuaire et sauver l'Aéroport,
- ⇒ **Création d'une cité de l'Europe,** vitrine régionale pour l'action internationale,
- ⇒ **Création d'une Maison de l'entrepreneuriat innovant.**

Priorité 6 : Une gestion rigoureuse et efficace, une gouvernance stabilisée : Pour une Région responsable.

1/ gestion

- ⇒ Retrouver une gestion économe et rigoureuse tournée vers les investissements pérennes. Réduire les dépenses courantes et privilégier les dépenses d'avenir créatrices d'emploi,
- ⇒ **Stabilité fiscale sur la durée de la mandature,**
- ⇒ **Stop au dérapage des dépenses inutiles et coûteuses,**
- ⇒ Réduction du nombre de structures et **améliorer la lisibilité de la Région,**
- ⇒ Remettre l'investissement au cœur des priorités régionales.

2/ Gouvernance

- ⇒ **Stabiliser l'organisation de la collectivité,**
- ⇒ Réduction du nombre de Vice-Présidents de 12 à 6,
- ⇒ Nomination d'une Vice-Présidence en charge de la parité et de la lutte contre les discriminations,
- ⇒ **Abaissement des indemnités des Conseillers régionaux,**
- ⇒ Nomination d'un secrétaire général à l'évaluation des politiques régionales,
- ⇒ **Création d'une Commission spéciale TGV.**

Priorité 7 : Assurer la qualité de vie partout et pour tous : Pour une Région de diversité et de solidarité intergénérationnelle.

1/ Logement

- ⇒ Soutien au programme de rénovation urbaine et résorption de l'habitat indigne,
- ⇒ Plan pour la **baisse des charges des locataires** grâce à une aide régionale aux organismes HLM pour rénover les logements énergivores,
- ⇒ **Bonus énergétique** aux projets économisant l'énergie.
- ⇒ **Prime régionale pour l'achat d'un logement avec un prêt à taux zéro ou pour l'achat d'un logement BBC**

2/ Santé

- ⇒ Organisation d'Assises régionales des services à la personne en juin 2010,
- ⇒ **Développement de l'offre de soins à domicile,**
- ⇒ Renforcement de l'offre de formation des personnels de santé,
- ⇒ **Aide à l'installation des personnels de santé** (infirmières, médecins, aides soignantes). L'objectif est d'aboutir à une répartition cohérente des personnels de santé en privilégiant l'emploi de proximité et l'installation des intervenants,
- ⇒ Soutien aux **filières de santé-bio,**
- ⇒ Développement des stations thermales,

- ⇒ Soutien des départements pour l'amélioration des conditions d'accueil des personnes âgées liées au Vème risque.
- ⇒ Participation pour le financement de l'équipement en outils de télédiagnostic dans les maisons de retraites et cabinets ruraux.

3/ Sport

- ⇒ Faciliter la pratique du sport pour tous
- ⇒ Développer le sport en lien avec la santé
- ⇒ Aides aux sportifs de haut niveau
- ⇒ Aide aux clubs sportifs

4/Culture

- ⇒ **Création de pôles d'excellence** culturelle à raison d'au moins un pôle par département (objectif : regrouper les savoir-faire en termes de diffusion, promotion et formation dans leur domaine respectif, assurer un développement harmonieux de la culture sur l'ensemble du territoire régional ; favoriser la création et la diffusion artistique ; développer la formation professionnelle initiale et continue et constituer des centres de ressources des savoir-faire et de l'innovation),
- ⇒ Développement du tourisme culturel,
- ⇒ **Négociation avec le ministère de la Culture** pour que les édifices classés ou inscrits puissent devenir des lieux de séjour touristiques à l'instar des Parador en Espagne par exemple,
- ⇒ Création des « **Vulcania d'or** » avec l'organisation d'un festival international du film écologique et des sciences de la vie et de la terre à Vulcania,
- ⇒ Création d'un programme **de culture celte**,
- ⇒ Réalisation de la **cité des musiques vivantes à Montluçon**,
- ⇒ **Faciliter la venue en région des collections des grands musées nationaux** pour des expositions à thème.
- ⇒ Aide aux cinémas des petites villes afin de les accompagner vers le numérique.

Priorité 8 : L'écologie, atout majeur de l'Auvergne : Pour une Auvergne durable et en Pôle position

- ⇒ Mise en place des **rencontres de l'Auvergne durable** en partenariat avec le CESR et les grandes associations environnementales à l'automne 2010 pour aboutir au **Grenelle régional de l'environnement**,
- ⇒ Préservation des sites et espaces naturels,
- ⇒ Mise en place d'un **grand programme Rivière Allier**, regroupant les thématiques environnement-économie-recherche-tourisme,
- ⇒ Création d'un **Institut Européen de l'Eau** (centre d'information, de recherche et de formation),
- ⇒ Création d'une **Maison de la rivière Dordogne**,
- ⇒ **Plan de sauvegarde des espèces protégées** (faunistique et floristique) en lien avec les conservatoires existants,
- ⇒ Création de **4000 emplois verts d'ici 2014**,

- ⇒ Création d'un **Institut français du développement durable**. A l'instar de l'IFMA, il s'agit de créer une école d'ingénieurs de niveau national et européen sur les métiers du développement durable (bâtiments, énergie, déplacement, industrie mécanique ou chimique),
- ⇒ **Prime de 1000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique ou décarboné** et aide à l'équipement de sites de rechargement sur les communes,
- ⇒ **Plan Energie Climat Auvergne** (en direction des entreprises, des bâtiments communaux, des bâtiments agricoles, bâtiments scolaires),
- ⇒ **Plan régional de développement des énergies renouvelables** : développer les énergies renouvelables (solaire, éolien,...) pour parvenir à 20 % de la production.
- ⇒ Création de **bourse de Docteur Ingénieur Développement Durable**,
- ⇒ Création des **Journées du Patrimoine naturel**.
- ⇒ Mise en place de **centres de ressources et de qualification pour les artisans et les PME**. Les artisans et les PME pourraient y obtenir un label « Grenelle » pour les techniques vertes du bâtiment

Brice HORTEFEUX

Ministre de l'Intérieur
de l'Outre-mer et aux Collectivités Territoriales
Conseiller Régional d'Auvergne
Tête de liste du Puy de Dôme

Alain MARLEIX

Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités
Territoriales
Conseiller Général du Cantal
Tête de liste du Cantal
Tête de liste Régionale

Marie-Agnès PETIT

Conseillère régionale d'Auvergne
Conseillère Générale de la Haute-Loire
Tête de liste de la Haute-Loire

Daniel DUGLERY

Maire de Montluçon
Président de la communauté d'agglomération
montluçonnaise
Conseiller Général de l'Allier
Tête de liste de l'Allier

LA FRANCE CHANGE,

L'Auvergne DOIT CHANGER AUSSI.

www.marleixpouurlauvergne.com